

Compte-Rendu de la réunion Plénière du 25 novembre 2020

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle,

- Mme Caroline SCHMITT, attachée de coopération pour le français
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Henri DE REBOUL, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Julie MAIRE, Trésorière du Bureau de l'APE,
- Mme Déborah FROISSARD, Secrétaire du Bureau de l'APE,
- Mme Anna CHENEL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Pascale DEVISME, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Thanawadi DO, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Solène LE DOZE, membre du Bureau de l'APE,
- M. Jean MAURY, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Nathalie BIEZ, Directrice des classes primaires
- M. Alain BARTHEZ, Directeur administratif et financier,
- M. Anh-Tuan DUONG-VAN, représentant des enseignants du primaire,
- M. Jean-Sébastien RAVON, représentant des enseignants du secondaire

Etaient excusés :

- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE
- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 16h00
Heure de fin : 19h

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 18 juin 2020**
- 3. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 4. Situation financière – commission finance**
- 5. Réflexion stratégique à moyen et long termes**
- 6. Commission communication**
- 7. Commission RH : recrutements**
- 8. Commission travaux/achats**
 - a. Travaux en cours ou en préparation

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

- b. Les process achats
- 9. Commission Cantine**
 - a. Rentrée et projets
- 10. Commission AES**
 - a. Rentrée et projets
- 11. Divers**
 - a. Questions diverses
- 12. Date de la prochaine réunion plénière**

AVANT-PROPOS

Le Proviseur ouvre la réunion en accueillant les membres présents, dont les membres du bureau de l'APE au complet ainsi que de nouveaux membres dont M. Alain BARTHEZ qui succède à M. Jérôme VANNIER au poste de Directeur Administratif et Financier, ainsi que M. Jean-Sébastien RAVON, représentant des enseignants du secondaire, et Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle.

Le Président du bureau de l'APE partage ensuite quelques réflexions en introduction à la réunion. Cette réunion est la première de cette année scolaire 2020-2021.

La première observation partagée est que le LFIB a vécu des moments difficiles et a dû faire face à une succession de difficultés et de « crises », qui, comme implique la traduction de ce mot en chinois, est, si on a de la chance et on est vigilant, porteuse d'opportunités.

Le COVID-19 a eu des impacts importants sur le lycée, les enseignants avec la complexe adaptation à l'enseignement à distance, les familles et leurs situations financières et psychologiques, ce qui a amené des incompréhensions et tensions sur les remboursements notamment du transport. La rentrée 2020-2021 a aussi été compliquée avec les retours décalés d'un certain nombre d'enseignants. Cette situation a créé des tensions à plusieurs niveaux avec les parents, mais aussi entre enseignants.

Le lycée a aussi traversé une situation de tension forte en matière de gouvernance. M. de Reboul rappelle qu'il a été élu Président du bureau de l'APE après la démission en janvier 2020 de quatre parents élus. De nombreuses réunions ont été menées autour des sujets de la gouvernance. Une nouvelle Convention (modifiée par avenant) qui a été signée entre l'AEFE et la FFE en septembre. Celle-ci a deux conséquences importantes :

- Le passage du bureau de l'APE d'un rôle de décision à un rôle de consultation pour avis, qui s'applique dès cette réunion.
- Le terme "comité de gestion" a été remplacé par le terme "bureau de l'APE" dans la convention. Ce remplacement a généré un malentendu. Nous avons compris que ce changement de nom s'appliquait au bureau de l'APE qui auparavant se faisait aussi appeler "comité de gestion". En revanche, nous n'avions pas compris qu'il devait aussi s'appliquer à l'instance qui se réunit aujourd'hui. Elle a donc dû être renommée dans l'urgence et provisoirement "réunion mensuelle avec les membres du bureau de l'APE". Le terme de "Comité du bureau de l'APE" est proposé.

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

Il est ensuite précisé que Mme Sasaporn CHAUVET a été remplacée par Mme Marine SIMON au poste d'assistante du bureau de l'APE. L'invitation à la réunion a été envoyée comme auparavant, au nom du président de l'APE, aux participants par Mme Marine SIMON, mais c'est dorénavant le Proviseur qui doit envoyer les invitations aux réunions avec les membres du bureau de l'APE. Le président de l'APE a du mal à comprendre qu'un email d'invitation ne puisse plus être envoyé au nom du représentant des parents des 953 enfants qui étudient au lycée.

Le Président de l'APE a proposé au Proviseur de co-animer cette réunion, devinant que l'animation par le président de l'APE comme dans le passé peut aussi poser problème, et soumet cette co-animation des réunions à la future appréciation des différents membres.

La troisième difficulté rencontrée par le LFIB concerne la baisse des effectifs du lycée, qui a une conséquence immédiate en matière budgétaire et met le lycée dans une situation financière difficile. Nous le verrons plus tard lors de cette réunion.

Le Président de l'APE constate qu'après les 4 démissions des membres du bureau de l'APE en janvier, à nouveau 4 autres démissions ont eu lieu cet été, un record dans l'histoire du LFIB, le bureau de l'APE s'est retrouvé avec seulement deux membres en septembre. Aussi les réunions mensuelles avec le bureau de l'APE ont-elles été interrompues depuis septembre celui-ci n'ayant plus son quorum de 5 membres.

Dans cette situation, nous avons eu une chance extraordinaire : l'élection en octobre de 6 nouveaux membres, motivés et compétents, qui sont venus apporter leur énergie et concours au bureau de l'APE.

La direction du LFIB est, de son côté, également dynamique et s'est vu renforcée par l'arrivée d'un nouveau Directeur Administratif et Financier compétent et engagé et d'un Directeur technique, la première fois au LFIB. Auparavant cette fonction était cumulée avec celle de school manager.

Tous ces éléments constituent un terrain favorable et doivent permettre un redressement de la situation notamment en termes d'effectifs et financiers, nous y reviendrons lors de cette réunion, si un travail collectif se poursuit.

Le Proviseur enchaîne ensuite sur cette introduction pour souligner l'importance du travail d'équipe qui a été réalisé au quotidien avec les différentes instances et commissions. Il précise que les parents sont entendus et leurs propositions écoutées sur tous les sujets.

La Directrice des classes primaires souligne l'importance de la collaboration qui a été particulièrement forte cette année entre les membres de l'équipe du LFIB et les parents au sein des commissions.

Le Proviseur ajoute que lorsque des avis seront émis par les membres du bureau de l'APE au sein des différentes commissions, ce seront ces avis émanant d'un consensus en réunion de travail qui seront défendus au Conseil d'Administration par le Proviseur ou le School Manager.

Il est rappelé par le président de l'APE que cette instance était déjà depuis plus d'un an pour l'essentiel un lieu de codécision, et qu'elle reste, comme cela a été évoqué tout au long des discussions sur la gouvernance, une étape utile et nécessaire de validation collective entre

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

les commissions et le Conseil d'Administration, chaque fois que la décision finale est de son ressort.

Une question est posée sur la présence de la FFE lors de la réunion, et il est répondu que M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE, s'est excusé.

1- ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2- VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 18 JUIN 2020

Le compte-rendu de la réunion du 18 juin 2020 est adopté.

3- DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Le Président rappelle la définition d'une situation de conflit d'intérêt. Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres présents. Ce point à l'ordre du jour est systématique depuis que la charte du comité de gestion qui inclut ce sujet a été soumise et approuvée à l'unanimité par les participants à cette instance en février 2020.

Depuis la rentrée, un travail a été réalisé conjointement de mise à jour de cette charte en prenant en compte l'avenant à la convention AEFE-FFE signée en septembre. La nouvelle version, fruit de ce travail, a été envoyée avec le premier mail d'invitation. La charte a été retirée du deuxième envoi, suite aux malentendus dans la compréhension des termes évoqués plus haut. La charte sera donc revue et proposée aux membres lors de la prochaine réunion.

Cette charte est une description du fonctionnement des réunions avec les membres du bureau de l'APE (processus d'envoi des documents, organisation des réunions, manière dont sont donnés les avis, etc.). Elle constitue donc une description détaillée et contraignante, présentant les règles à respecter. Elle doit être finalisée avec le consentement de toutes les parties.

4- SITUATION FINANCIÈRE - COMMISSION FINANCE

M. le Proviseur rappelle que le lycée était sur une pente d'augmentation régulière des effectifs pendant de nombreuses années. Cette situation confortable permettait d'avoir à la fois une réponse favorable aux demandes d'ouverture de l'offre pédagogique, d'avoir une politique salariale attrayante et d'avoir une politique en termes d'investissement dans une dynamique de hausse. Depuis deux années cependant l'établissement connaît une baisse des effectifs, ce qui impacte sévèrement les capacités financières de celui-ci.

Le Président de l'APE indique ici une différence entre les points qui vont être abordés ensuite et l'ordre du jour tel qu'il a été transmis en amont aux membres. En effet, le Directeur Administratif et Financier étant nouvellement en poste, il a été jugé plus pertinent

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

que ce dernier présente ses méthodes de travail plutôt qu'un état du budget 2020 comparé aux dépenses réelles qu'il n'a pas eu le temps de s'approprier.

Le Directeur Administratif et Financier commence sa présentation par informer les membres que sa prise de fonction au sein de l'établissement date d'une semaine, ce qui explique qu'il n'a pas eu le temps de rentrer dans les détails des comptes et du budget du LFIB. Il a donc proposé la veille en commission finance de présenter plutôt sa méthode.

Cette méthode est basée sur deux piliers :

- le calibrage des effectifs, grâce auxquels il est possible d'élaborer le nombre de classes, le nombre d'élèves par classe, le besoin en enseignants et les besoins en équipements et en structure.
- le projet pédagogique, basé essentiellement sur le programme du Ministère de l'Education Nationale et de l'AEFE.

Ces deux piliers permettent de calibrer les frais nécessaires et les moyens à mettre en œuvre, c'est-à-dire les effectifs administratifs, enseignants et les frais de fonctionnement. L'ensemble de ces frais est qualifié de frais variables, ou frais influençables, ce sont des frais sur lesquels il est possible d'agir.

D'un autre côté, il y a les frais non influençables, ou frais fixes, qui eux ne peuvent pas faire l'objet d'un ajustement. Ces frais comprennent le loyer, les différentes contractualisations, et également la réversion AEFE.

A l'ensemble de ces frais, qui sont les frais de fonctionnement, s'ajoutent les demandes d'investissements. Les investissements doivent être collectés (quels besoins) et classés. Le DAF propose ici de les classer en cinq catégories :

- incontournables: soumis à la loi, réglementaires, demandés légalement;
- indispensables: investissements nécessaires, par exemple liés à sécurité;
- nécessaires: nécessaires pour opérer et mettre en place le projet pédagogique;
- au cas où: prévision en réponse à un éventuels besoin qui peut survenir;
- nice to have: bonus, à la discrétion des organes de gouvernance.

Une fois que ces dépenses sont élaborées dans leur ensemble, il est possible de calculer les recettes, en se basant sur les effectifs. Les recettes moins l'ensemble des dépenses définissent alors le budget de l'année 2021. Il appartient ensuite aux différentes instances de faire des arbitrages en fonction du résultat de ce budget.

Le Directeur Administratif et Financier s'arrête ici plus précisément sur les effectifs. Il présente les effectifs réalisés en 2019 (1057), et les effectifs 2020 (953 à ce jour), et relève une baisse des effectifs de 10%. Cette baisse se ressent essentiellement en primaire.

Est présenté également les chiffres des nouveaux élèves arrivés et qui ont payé les Droits de Première Inscription (DPI) (160 en 2020, la plupart en primaire).

Le DAF présente ensuite une extrapolation pour la rentrée 2021, construite avec une remontée d'effectifs, partant de l'hypothèse qu'il y aura 22 nouveaux élèves en petite section l'année prochaine. Cette extrapolation présente une décroissance des effectifs, avec 926 élèves inscrits au total.

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

		REALISE 2020							BUDGET 2021					
		Réalisé 2019			Novembre 2020			Progr	2020	Rentrée 2021			Progr	2021
		F/T/EU	Autre SIB	Σ	F/T/EU	Autre SIB	Σ	%	Nouv. Elev	F/T/EU	Autre SIB	Σ	%	Nouv. Ele
Maternelle	PS	18	1	19	22	0	22	16%	22	22	0	22	0%	22
	MS	44	4	48	21	2	23	-52%	9	22	0	22	-4%	0
	GS	70	4	74	53	3	56	-24%	19	21	2	23	-59%	0
Primaire	CP	77	4	81	72	2	74	-9%	18	53	3	56	-24%	0
	CE1	91	5	96	77	0	77	-20%	12	72	2	74	-4%	0
	CE2	80	2	82	78	5	83	1%	10	77	0	77	-7%	0
	CM1	80	2	82	75	1	76	-7%	12	78	5	83	9%	0
	CM2	94	3	97	67	2	69	-29%	5	75	1	76	10%	0
Total Primaire		554	25	0 579	465	15	0 480	-17%	107	420	13	0 433	-10%	22
Collège	6eme	70	2	0 72	48	3	37 88	22%	9	19	2	48 69	-22%	0
	5eme	73	2	0 75	61	3	0 64	-15%	10	48	3	37 88	38%	0
	4eme	73	1	0 74	72	2	74	0%	10	61	3	64	-14%	0
	3eme	68	3	71	63	1	64	-10%	9	72	2	74	16%	0
	Lycée	2nd	76	2	0 78	41	1	26 68	-13%	8	37	3	24 64	-6%
1ere		60	3	0 63	64	2	0 66	5%	3	39	2	27 68	3%	0
Term		45	0	45	47	2	49	9%	3	64	2	66	35%	0
Total Secondaire		465	13	0 478	396	14	63 473	-1%	52	340	17	136 493	4%	0
Total LFIB		1019	38	0 1057	861	29	63 953	-10%	159	760	30	136 926	-3%	22

Une deuxième hypothèse construite avec des effectifs constants est présentée, c'est-à-dire avec 953 élèves inscrits en 2021 (comme en 2020). A la question de combien faut-il de nouveaux élèves pour arriver en effectifs constants, la réponse est une cinquantaine.

		REALISE 2020							BUDGET 2021						
		Réalisé 2019			Novembre 2020			Progr	2020	Rentrée 2021			Progr	2021	Progr
		F/T/EU	Autre SIB	Σ	F/T/EU	Autre SIB	Σ	%	Nouv. Elev	F/T/EU	Autre SIB	Σ	%	Nouv. Elev	%
Maternelle	PS	18	1	19	22	0	22	16%	22	22	2	24	9%	24	9%
	MS	44	4	48	21	2	23	-52%	9	22	0	22	-4%	0	-100%
	GS	70	4	74	53	3	56	-24%	19	21	2	23	-59%	0	-100%
Primaire	CP	77	4	81	72	2	74	-9%	18	61	3	64	-14%	8	-56%
	CE1	91	5	96	77	0	77	-20%	12	72	2	74	-4%	0	-100%
	CE2	80	2	82	78	5	83	1%	10	79	0	79	-5%	2	-80%
	CM1	80	2	82	75	1	76	-7%	12	79	5	84	11%	1	-92%
	CM2	94	3	97	67	2	69	-29%	5	76	1	77	12%	1	-80%
Total Primaire		554	25	0 579	465	15	0 480	-17%	107	432	15	0 447	-7%	36	-66%
Collège	6eme	70	2	0 72	48	3	37 88	22%	9	25	3	48 76	-14%	7	-22%
	5eme	73	2	0 75	61	3	0 64	-15%	10	50	3	37 90	41%	2	-80%
	4eme	73	1	0 74	72	2	74	0%	10	64	3	67	-9%	3	-70%
	3eme	68	3	71	63	1	64	-10%	9	73	2	75	17%	1	-89%
	Lycée	2nd	76	2	0 78	41	1	26 68	-13%	8	37	3	24 64	-6%	0
1ere		60	3	0 63	64	2	0 66	5%	3	39	2	27 68	3%	0	-100%
Term		45	0	45	47	2	49	9%	3	64	2	66	35%	0	-100%
Total Secondaire		465	13	0 478	396	14	63 473	-1%	52	352	18	136 506	7%	13	-75%
Total LFIB		1019	38	0 1057	861	29	63 953	-10%	159	784	33	136 953	0%	49	-69%

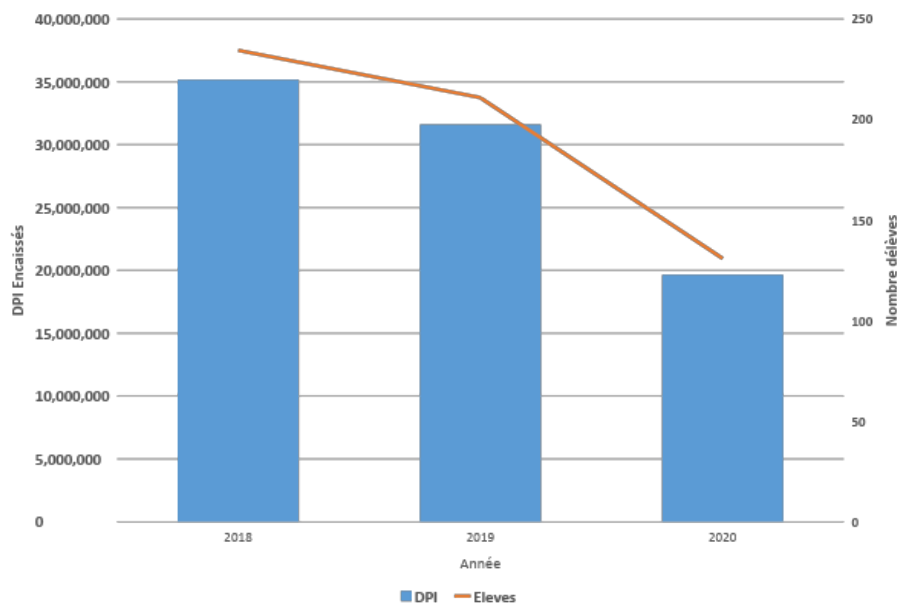
Le Proviseur précise que ces hypothèses ont été débattues en commission, et que rien n'indiquait qu'il fallait faire plutôt une prévision optimiste ou pessimiste. Le consensus en commission a été de travailler une hypothèse avec des effectifs constants, hypothèse qui semble atteignable.

Le Président rappelle que malgré des éléments négatifs qui continueront à impacter la situation (Covid-19), il faut absolument travailler collectivement à arrêter la chute d'effectifs.

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

L'objectif étant de se donner les moyens et de faire les démarches nécessaires en termes de stratégies de communication pour stopper la courbe descendante.

Le Directeur Administratif et Financier reprend en précisant que l'étape du calibrage des effectifs est nécessaire pour la construction du budget, et rappelle son impact sur les Droits de Première Inscription (DPI). En 2018, 234 élèves ont participé à la DPI, 211 en 2019 et cette année 131 élèves. Ce qui se chiffre à 35 M THB il y a deux ans pour 17,5 M THB cette année, soit une baisse de 80%. Il est précisé que les DPI n'ont pas augmenté depuis 2018.



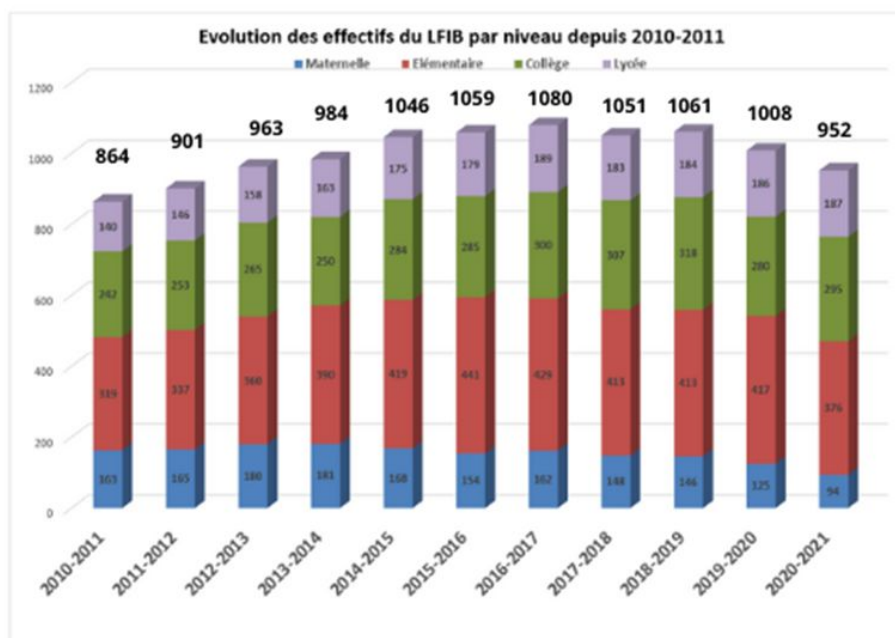
Le Directeur Administratif et Financier revient au projet pédagogique, deuxième pilier de sa méthode. Celui-ci est construit avec le programme du Ministère de l'Education Nationale et de l'AEFE, autour duquel s'articule d'autres projets : CDI, BCD, AES, associations sportives, activités artistiques, sorties scolaires, etc. Le travail à mener consiste à questionner ce qu'il est nécessaire de mettre en place, budgétairement parlant, pour pouvoir respecter ce programme.

La méthode du Directeur Administratif et Financier pour passer du budget 2020 au budget 2021 est de passer par un atterrissage budgétaire. Cela consiste à prendre les dépenses réalisées de janvier à octobre, de faire une estimation de ce qu'il reste à dépenser avant la fin de l'année, ce qui permet d'obtenir ensuite un réalisé. Cette méthode a l'avantage de montrer en détails ce qui a été réellement fait. C'est sur ces données qu'est bâti le budget 2021. Il est rappelé que les budgets d'établissement se font sur une année civile, ce qui implique des changements d'effectifs et de tarifs d'inscription.

La prochaine réunion de la commission finance se tiendra le 8 décembre. Il sera ensuite nécessaire de prévoir une deuxième réunion pour ajuster selon les prévisions au 15 décembre. L'objectif étant de réunir cette instance début janvier 2021 pour émettre un avis sur la proposition de budget qui aura été préparée, et qui sera ensuite soumise pour avis à cette instance puis au Conseil d'Administration pour validation.

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

Le Président partage quelques chiffres avec les participants sur les travaux budgétaires effectués par l'ancien DAF avec la commission finance. La dernière mise à jour du budget 2020 qui a été faite en septembre fait passer le budget actualisé de -5 M THB en juin, à -12 M THB en septembre. Concernant les prévisions budgétaires 2021, le scénario médian (stabilisation des effectifs et avec +7% des frais de scolarité) fait état d'un déficit de 17 M THB.



L'essentiel de l'explication de cette situation tient à l'évolution des effectifs. Après un plafonnement des effectifs (environ 1050 de 2014-2015 à 2018-2019), la chute est de plus de 5% par an depuis 2 ans.

Une remarque est faite sur le caractère inquiétant de la baisse structurelle des effectifs, qui selon les chiffres ne semble pas être due au Covid-19. Les éléments d'explication de cette baisse pourraient être l'attraction des parents pour des écoles à dimensions internationales (anglophones ou proposant des offres bilingues), mais aussi la localisation de l'école maternelle qui se trouve être loin des familles situées à Satorn.

La Directrice des classes primaires ajoute que d'autres éléments entrent en compte, comme la disparition progressive des sections bilingues qui sont très attractives depuis 2014. Une remarque est faite que ces disparitions des offres bilingues sont une conséquence de la politique de l'AEFE, sur laquelle le LFIB n'a pas entièrement pris.

La Directrice des classes primaires précise également qu'il y a eu des ouvertures d'autres écoles françaises, notamment des écoles maternelles (La Petite école, Acacia), qui sont des phénomènes qui participent à la baisse d'effectifs en maternelle/primaire.

Le Proviseur ajoute que le support pédagogique du LFIB est cependant ambitieux, avec une offre intéressante, et qu'il faut la faire mieux connaître. Il y a une nécessité de convaincre les parents qu'au LFIB les élèves obtiennent un excellent niveau d'anglais.

Le Président de l'APE apporte ensuite un élément pour compléter l'explication de la position de l'AEFE quand il a été décidé l'arrêt des classes bilingues. Pour elle le bilinguisme était

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

possible entre le français et la langue locale mais pas avec l'anglais quand ce n'est pas une des langues officielles du pays, ce qui n'est pas forcément pertinent pour les pays comme la Thaïlande dont la langue se parle peu en dehors de ses frontières.

Il est mentionné que les parcours langue au lycée doivent se faire mieux connaître : parcours d'approfondissement de la langue française, parcours d'approfondissement du thaïlandais et parcours d'approfondissement de la langue anglaise. Les élèves ont un très bon niveau d'anglais qui doit être mis en avant.

Intervention du représentant des enseignants, lui-même enseignant en anglais : la communication du lycée sur ces questions de langue manque de visibilité. Un vrai travail au niveau du marketing est à faire, et il serait intéressant d'opérer un rapprochement avec les autres écoles britanniques pour montrer que le LFIB travaille avec elles et permettre une meilleure visibilité.

Il est rappelé que le LFIB propose toujours une deuxième langue étrangère en plus du thaïlandais et de l'anglais: l'espagnol, l'allemand ou le chinois, ce qui constitue une vraie richesse, particulièrement en comparaison des offres des autres écoles internationales.

Une réflexion est apportée sur une possibilité d'ouverture d'une succursale de l'école dans le centre de Bangkok, ou vers Bang Na. La communauté française est cependant plutôt éclatée dans Bangkok, autour de Silom/Sathorn mais aussi autour de Sukhumvit, Ekkamai, Thong Lo.

Intervention du représentant des enseignants du secondaire : Interrogation sur la stratégie de l'AEFE à Bangkok, qui en homologuant des écoles maternelles dans le centre de Bangkok allait invariablement affaiblir le LFIB. Il est rappelé par la Conseillère de Coopération et d'action culturelle que le lycée travaille en partenariat avec La Petite École qui est homologuée par l'AEFE. Cette école propose la possibilité d'entrer dans un système éducatif français pour des élèves de maternelle en évitant le temps de trajet, pour ensuite aller au LFIB pour les classes suivantes. Mais le partenariat doit être consolidé pour s'assurer qu'un maximum d'enfants qui sont à La Petite École aillent ensuite au LFIB.

Il est précisé que la baisse des effectifs dans les maternelles est une tendance qui se retrouve dans l'ensemble du secteur Asie-Pacifique. L'AEFE a d'ailleurs présenté récemment une plaquette bilingue pour la maternelle, ce qui montre que c'est une vraie problématique dans le réseau que cette baisse des effectifs.

5- RÉFLEXION STRATÉGIQUE À MOYEN ET LONG TERMES

Ces réflexions stratégiques regroupent les questions de repositionnement du lycée en termes de communication et d'offre pédagogique. Les perspectives financières incitent également à se repositionner. Le Proviseur ajoute qu'un autre défi qui se présente à l'établissement est l'échéance du bail de location qui s'arrête dans 10 ans, et qu'il faudra donc alors avoir les fonds nécessaires pour négocier la prolongation du bail.

Le School Manager précise qu'en Thaïlande, pour renégocier le bail, il faut déposer ce qu'on peut appeler un fond de garantie qui prouve l'engagement dans les discussions. Cette

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

somme est conséquente (plusieurs centaines de millions de THB). Pour rester sur place il ne suffira pas seulement de renégocier un nouveau loyer, mais un investissement sera également nécessaire.

Le Président de l'APE ajoute que les terrains vont prendre de la valeur avec l'arrivée prévue du BTS dans 5 ans. Une réflexion avait été menée sur la constitution de réserves financières pour pouvoir acheter un terrain au plus tôt pour que le prix soit le moins cher possible. Mais cette réflexion n'avait pas abouti car il s'agissait de faire payer sous forme de réserves des parents dont les enfants ne seraient pas concernés par les futurs changements. Il est aujourd'hui nécessaire de stopper le déficit et de reconstituer une telle réserve.

Le School Manager précise que les DPI sont demandés aux parents pour être investis dans d'éventuels changements de locaux et que les frais de scolarité eux doivent suffire pour la gestion de l'établissement sur une année scolaire. Mais comme actuellement le lycée est déficitaire, les DPI sont consommés dans le déficit et ne viennent pas nourrir la réserve.

Le Proviseur informe qu'il y a un travail mené sur des partenariats possibles avec d'autres écoles, et évoque le modèle de l'école suisse-allemande située au sein d'un campus international avec une mutualisation des services administratifs, des espaces sportifs, de la cantine.

Le Président partage ensuite les réflexions du bureau de l'APE en termes de leviers d'améliorations stratégiques :

- faire preuve de dynamisme dans les activités du LFIB et les déclinaisons d'un projet stratégique commun,
- communiquer sur ce dynamisme, avec une communication auprès des parents existants et des cibles de parents que l'on veut attirer;
- travailler en réel partenariat entre les différentes composantes du lycée : FFE, AEFÉ, bureau de l'APE et enseignants;
- associer davantage les entreprises dès que le Covid le permettra.

6- COMMISSION COMMUNICATION

La Directrice des classes primaires présente les membres de cette commission comprenant des membres du personnel administratif et des parents élus. Une première réunion a été l'occasion d'un état des lieux de la communication au sein du lycée et d'une définition des publics cibles pour tenter de mieux les comprendre. Des enquêtes sont à mettre en place pour récolter des données et affiner les techniques de communication.

Mme Solène LE DOZE, membre du bureau de l'APE et de la commission communication, présente le travail de la commission. Tout d'abord il a été fait un bilan des différents outils et actions déjà en place et sur lesquels capitaliser. Il a été évoqué la mise en place d'une cellule de travail consacrée au sponsoring. Puis des réflexions sur la stratégie de communication ont été spécifiés :

- la stratégie de communication doit venir soutenir la stratégie générale du LFIB et ses objectifs;
- définir les cibles de la communication et les moyens de communiquer au mieux avec elles pour atteindre ces objectifs;

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

-
- la question du soutien que peuvent apporter les parents, membres du bureau de l'APE ou volontaires;

Il est préconisé de redéfinir le type de communication, en s'appuyant sur une compréhension des forces et des faiblesses perçues ainsi que sur les raisons qui poussent les parents à inscrire ou pas leurs enfants au LFIB. Ces données peuvent être obtenues grâce à une enquête d'opinion auprès des cibles.

Les propositions pour 2020-2021 de la commission sont les suivantes :

- Développement d'une stratégie de communication développée sur la base d'une enquête auprès des audiences cibles
- Evaluation de l'impact des actions entreprises en termes de coût/bénéfices
- Veille stratégique sur les réseaux sociaux
- Communication avec les parents mécontents : communication de crise
- Améliorations du site internet et traduction en anglais
- Réflexion autour du sponsoring
- Amélioration des outils pour envoi des messages aux listes de diffusion parents
- Baptême du Lycée (choix du nom participatif)
- Fête du LFIB (fête de l'école, des AES et nuit du LFIB combinés).

Le Proviseur précise qu'un gros travail avait déjà été fait l'année dernière sur les questions de communication.

7- COMMISSION RH : RECRUTEMENTS

Le Proviseur présente la composition de la commission. L'objectif de cette commission est de créer une grande commission des RH et de faire évoluer les différentes sous-commissions. Actuellement il y a une "commission consultative paritaire" qui traite des situations individuelles, ainsi qu'une "commission dialogue social" qui traite plus de la politique des ressources humaines et des questions salariales, et travaille également sur la réécriture et la refonte du règlement intérieur. L'idée est d'essayer de fusionner ces différentes commissions dans une seule grande commission Ressources Humaines, ce qui pourrait apporter plus de souplesse.

L'intégralité des personnels sont en poste actuellement. Mme RIOU, enseignante de CM1 a été remplacée par M. DORIER. La Directrice des classes primaires précise que les parents n'ont pas été prévenus plus en amont car c'était le souhait de Mme RIOU. M. VANNIER a mis fin à sa mission en novembre et a été remplacé par M. BARTHEZ au poste de Directeur Administratif et Financier. Un nouveau DAF expatrié sera nommé par l'AEFE pour la rentrée 2021.

8- COMMISSION TRAVAUX/ACHATS

A. Travaux en cours ou en préparation

Le School Manager présente les membres qui composent la commission. Cette commission comprend un membre parent expert, M. COLLOMB, spécifiquement pour le sujet de la rénovation du gymnase mais qui n'est pas membre permanent de la commission.

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

Le Président précise ici qu'il y a plusieurs cas de parents, qui ne sont pas élus mais qui ont des compétences spécifiques sur certains sujets, et qui se sont proposés d'aider les commissions.

Le School Manager ajoute que les réunions de la commission sont bi-hebdomadaires, et pendant ces réunions sont listés et discutés les travaux qui vont être réalisés au lycée.

Le principal dossier en cours porte sur les travaux du gymnase. Un rappel est fait de la manière dont la mise en place des travaux a été réalisée. Il est précisé que le budget final présenté des travaux est inférieur à celui qui avait été prévu. Le projet de rénovation du gymnase consiste à en refaire l'isolation et à filtrer l'air à travers une climatisation en réponse aux pics de pollution, pour pouvoir permettre aux élèves de faire du sport dans le gymnase dans des conditions saines et pour servir de lieu de confinement en cas de pics de pollution.

M. Jean MAURY, membre du bureau de l'APE, présente ensuite plus précisément la nature des travaux qui seront réalisés. Le fournisseur a déjà commencé à intervenir pour la finalisation des plans, et les travaux seront réalisés pendant les vacances de décembre pour une livraison au plus tard en février 2021. Il a été choisi une gaine textile plutôt qu'une gaine métallique, qui en plus d'être moins coûteuse est aussi moins lourde et plus facile à installer sans besoin de permis administratif. Le School Manager précise que les commentaires des précédents parents membres de la commission et qui travaillaient sur ce sujet ont été transmis à la société chargée des travaux.

Les autres travaux en cours sont:

- la cantine: rénovation de la peinture et du sol qui a été refait en béton ciré;
- un audit électrique a été effectué, en attente du rapport;
- un audit des équipements sportifs et des cours de récréation est prévu;
- la rénovation de l'agora suite aux inondations répétées est prévue pendant les vacances de décembre;
- la rénovation du parking vélo et moto est également prévue pour les vacances de décembre, suite aux inondations répétées ;
- est prévu un changement groupé d'unités d'air conditionnée (30 unités).

D'autres travaux plus petits travaux sont prévus :

- la rénovation des passages et de l'entrée;
- la rénovation des vestiaires.

M. MAURY précise qu'il n'y a pas de grands travaux identifiés à court et moyen termes. Il est ajouté cependant qu'il serait nécessaire de réfléchir à l'embellissement en fonction des événements prévus (Fête du Lycée).

B. Process achats

Le Président de l'APE informe que le nouveau processus des achats a fait intervenir plusieurs intervenants successifs et complémentaires. Le constat de la mission Earise est que le service des achats était saturé de travail, et qu'il lui était reproché de ne pas traiter de manière solide de gros chantiers, la raison étant qu'il était débordé par les petits achats

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

correspondant à moins de 5% des achats en valeur, à cause de procédures trop contraignantes. Les consultants ont proposé plusieurs axes d'amélioration :

1. Concentrer les achats sur leur cœur de compétences
→ Négocier des contrats cadre (fournitures, maintenance, pédagogie)
→ S'appuyer sur les équipes opérationnelles pour les cahiers des charges techniques (technique, maintenance, informatique)
2. Délester les achats de tâches à faible valeur ajoutée
→ Obligation de 3 devis pour les achats de 10 à 20 000 THB → 1 seul devis sauf exception
→ Passage automatique par les achats → définir un seuil en dessous duquel le service opérationnel achète directement et transmet directement à la comptabilité pour traitement
3. Repositionner certaines tâches du service achat à leur "juste place"

Sont ensuite présentés les membres de la commission, et est précisé qu'un parent expert des achats intervient dans le cadre de cette commission pour aider à la mise en place de ce processus. Le bureau de l'APE a également proposé que soit systématiquement prise en compte la dimension de développement durable dans les achats.

Ce processus a été communiqué aux différents services et doit être validé pour être officialisé et bien respecté par l'ensemble des services concernés.

Le Directeur Administratif et Financier intervient pour attirer l'attention sur le risque de la nouvelle procédure mise en place récemment qui supprime tout suivi pour les achats de moins de 10,000 Baht. Ce sont de petits achats mais ils représentent 70% de la totalité des achats en nombre. Si le suivi de ces achats est supprimé, le pilotage des achats et de l'ensemble des dépenses ne sera pas maîtrisé à 100% mais sera partiellement aléatoire.

Le Président de l'APE répond sur la difficulté d'une remise en question à ce stade final de ce processus pour la personne chargée des achats, processus construit avec des intervenants experts extérieurs et des membres de la direction du lycée.

Le Proviseur précise qu'il y a un contrôle sérieux effectué sur les remboursements, et qu'il y a un regard sur ce qui a été acheté, y compris sur les petites sommes.

Il est proposé que ce processus soit mis en œuvre, et qu'après application il soit ensuite amélioré s'il y a besoin. Il est précisé que ce nouveau processus implique une vigilance plus importante sur le contrôle des achats a posteriori. Il est cependant rappelé qu'il existe déjà un contrôle, et que les achats sont soumis à des demandes préalables.

9- COMMISSION CANTINE

La Directrice des classes primaires présente la composition de la commission, qui en plus de membres de l'administration et des représentants des parents élus, accueille régulièrement le chef cuisinier d'Epicure. Mme DEVISME rappelle que le principal chantier a été le changement de prestataire l'année précédente. Il a été fait un bilan provisoire, sous la forme de sondages, suite à ce changement. Deux sondages ont été faits auprès de tous les personnels adultes, un premier en septembre à la mise en place et un second juste avant les vacances de la Toussaint. Les personnes interrogées étaient plutôt satisfaites. Des points d'attention sont portés sur : le gaspillage, la diversité des plats proposés et la qualité du service. Il y a eu quelques problèmes à la rentrée, mais le bilan provisoire est positif.

La commission communique via un Drive qui regroupe tous les documents de travail : les

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

menus qui sont communiqués en amont, les comptes-rendus de réunions de la commission, un document reprenant toutes les remarques sur la cantine, et un document ayant trait aux réclamations des parents. La commission s'est mise d'accord pour qu'à toute remarque ou réclamation de la part de parents soit faite une réponse négociée, écrite de manière collaborative. Il est mis en place avec la commission communication une foire aux questions, qui reprend les questions récurrentes et leurs réponses sur le site du LFIB.

Pour une meilleure gestion des déchets, dans une optique de résolution de la problématique du gaspillage et dans le cadre du projet E3D, il est proposé :

- de réaliser des pesées de tous les aliments non-consommés;
- d'inciter les élèves à ne se servir que ce qu'ils vont manger;
- de mettre en place des composteurs en maternelle et en primaire.

Il est demandé si les parents qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans le projet E3D, la réponse est oui. Pour le moment, une seule réunion a eu lieu et il y a déjà une liste de parents intéressés pour participer.

Le School Manager ajoute que le contrat actuel du prestataire de cantine Epicure est un contrat de seulement 1 an. Il faudra donc entamer une discussion sur la suite de la collaboration. La prochaine réunion de la commission cantine aura lieu le 9 décembre, et sera suivie d'une réunion avec la direction d'Epicure.

Il est mentionné que les tarifs des snacks vendus au kiosque sont très chers.

A propos des lycéens, ils sont nombreux à sortir du lycée le midi et à ne pas manger à la cantine. Il est précisé qu'il est compliqué de contraindre les lycéens à rester le midi dans l'enceinte du lycée pour aller à la cantine. Des options pourraient cependant leur être proposées, telles que :

- améliorer l'attractivité des kiosques (choix, prix),
- un espace cantine dédié pour les lycéens.

10- COMMISSION AES

La Directrice des classes primaires présente la composition de la commission. Cette commission a également mis en place un Drive partagé, qui comprend les budgets des AES, la liste des activités extrascolaires, le règlement des AES, un contrat type pour les animateurs et une grille d'observation. Cette grille a été construite de manière collective et permet une évaluation des activités. Un membre de la commission assiste aux activités et avec cette grille pour support, vérifie si l'activité correspond à sa fiche descriptive, le comportement de l'animateur, la gestion du groupe, le ratio filles/garçons, la sécurité, le suivi de la progression des élèves. Les élèves sont aussi interrogés. Aucun problème n'a été relevé jusqu'à présent.

Mme FROISSARD Déborah, membre du bureau de l'APE et de la commission AES informe qu'il y a 43 activités proposées sur 84 créneaux ouverts, ce qui est moins que les années précédentes. Il y a 399 inscrits contre 517 sur l'année 2019/2020. L'activité qui pose le plus problème est le football, qui d'habitude fonctionne très bien et qui cette année a perdu des inscrits, ce qui peut être dû à des problèmes d'emplois du temps (notamment pour le collège/lycée). Les autres activités se maintiennent, même si elles ne sont pas toutes complètes. Il est rappelé qu'il est toujours possible d'inscrire des élèves aux activités tout au

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

long de l'année, et qu'il pourrait être pertinent de communiquer sur cette ouverture aux parents. Les propositions formulées par la commission sont les suivantes :

- Proposer de nouvelles activités sur la deuxième période,
- Proposer plus d'activités "artistiques" sur demande des parents,
- Organiser des rencontres inter écoles sur certaines AES Sport, notamment le week-end ce qui a des implications budgétaires,
- Mettre en avant la visibilité du LFIB lors de ces rencontres,
- Accentuer la communication sur les AES (site ACTIVISHOP) et sur le site du LFIB, avec plus de photos à la demande des parents,
- Remettre en place une journée "portes ouvertes" pour faire découvrir les différentes activités.

Il serait intéressant d'organiser des rencontres sportives au sein du lycée. Certaines écoles font d'ailleurs payer les rencontres quand elles sont organisées dans leur établissement, ce qui pourrait également se faire au LFIB.

La commission propose une fête (kermesse) sur une journée regroupant la fête de l'école, la fête des AES et la Nuit du LFIB le soir pour le collège/lycée. Elle serait nommée "Fête du LFIB". Il est précisé qu'un travail est mené sur le corps avec les élèves qui pourrait servir de sujet de démarrage. Cela pose le problème du travail du samedi, qui peut être refusé par des enseignants. Cependant cet événement pourrait être d'autant plus pertinent après une année marquée par la crise du Covid-19, et être un vrai moyen de montrer le travail qui est fait à l'année.

Le représentant des enseignants du secondaire ajoute qu'un moment comme celui-ci peut être un moment formidable de cohésion de l'établissement autour du projet pédagogique, avec des retombées en termes de communication et de visibilité de l'établissement.

La commission propose d'organiser cet événement fin mai, car beaucoup de familles risquent de rentrer en France pour l'été à partir de début juin si cela est possible. La journée serait consacrée le matin aux maternelles et primaires, l'après-midi aux AES et le soir la Nuit du LFIB.

Le représentant des enseignants du primaire précise que, bien que cela soit pertinent cette année de faire cette journée en mai, il serait intéressant pour la suite d'organiser cette journée en amont des inscriptions.

Il est ajouté que le département de langues travaille sur une "international week" prévue au mois de mars, qui pourrait être intégrée à ce temps fort.

Mme MAIRE et Mme FROISSARD insistent sur l'importance pour les enfants (et aussi les parents) d'avoir une fête et de pouvoir montrer leur travail et leur école à leurs parents.

Mme BIEZ en parlera lors du conseil des maîtres le 30 novembre aux différents professeurs (maternelle/primaire).

Une question est posée pour savoir si cette fête du lycée a aussi vocation à être une journée portes ouvertes. Il y est répondu que c'est une fête du lycée mais qui est ouverte à tout le monde, avec un programme qui sera communiqué en amont.

Pour le budget de cet événement, une ligne budgétaire est associée à la fête des AES mais ce montant devra être complété par d'autres apports, il serait peut-être possible de solliciter des sponsoring.

A propos de la Nuit du LFIB, le Président précise que cette année la ligne budgétaire qui lui était attribuée est à zéro, mais que l'année prochaine des provisions seront affectées pour

Réunion avec les membres du bureau de l'APE LFIB – Année Scolaire 2020-2021

cet événement. Il est rappelé aux différentes commissions de préparer les éléments budgétaires et de les transmettre pour les discussions sur le prochain budget de l'établissement.

Pour cet événement qui regroupe plusieurs fêtes, la question est posée de savoir sur quelle commission en impacter les coûts. Il est évoqué la possibilité de passer par le conseil d'établissement pour ce sujet. Il est proposé de monter une équipe transversale, comprenant des membres de plusieurs commissions, dédiée à la préparation de cet événement. Cette équipe transversale pourra inclure des membres du CVL. La possibilité de former une telle équipe et de préparer cet événement reste cependant soumise à l'évolution des règles sanitaires.

11- DIVERS

Aucune question diverse n'est soumise notamment par les représentants du personnel.

12- DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE

La date de la prochaine réunion avec les membres du bureau de l'APE est fixée au mercredi 13 janvier à 16h.